

Questionnement sur la mise en place d'un dispositif de masse : comment industrialiser une formation sans la déshumaniser ?

Animé par **Camille Tedesco et Cécile Swiatek**, Université Paris II Panthéon-Assas

Objectifs du dispositif : Répondre à la question « Dans mon établissement, comment accueillir et former tous les primo-entrants en licence pour qu'ils s'approprient les services de la BU » ?

Présentation du dispositif : Depuis 2016, quatorze formateurs sont dévolus, en octobre, aux deux sessions de formation touchant les 1800 étudiants de première année en droit de l'université :

- "Premiers pas dans la documentation juridique" concourt en 45 mn à l'accueil du L1 à l'université et à inscrire la documentation dans l'environnement indispensable des études de Droit. L'étudiant effectue un parcours avec des temps mobiles et statiques en petit groupe.
- "Objectif TD !" permet d'explorer les ressources documentaires sur tous supports, libres ou sous licence, sur la base de fiches de TD tirées d'une matière fondamentale. Les étudiants, reçus en salle de cours sur leur créneau de TD, découvrent et apprennent à maîtriser ces ressources sur des cas réels, avec des ouvrages qu'ils manipulent, et sur des ordinateurs personnels ou ceux prêtés par l'université.

Les étudiants sont ensuite sollicités pour évaluer l'intérêt pratique et immédiat qu'ils retirent de ces formations, et indiquer ce qu'ils pensent utiliser tout de suite. Il s'agit de formations en série pour les formateurs : 2100 étudiants passent en l'espace de deux semaines tout d'abord en demi-groupe pour les visites, puis par groupes de 35 sur les séances « Objectif TD ! ». Les étudiants deviennent ainsi autonomes pour rassembler et traiter l'ensemble de la documentation mentionnée sur leurs fiches de TD pour réaliser leurs exercices et obtenir la meilleure note possible !

Description de l'atelier (modalités pédagogiques, réalisations, ressources utilisées...) : Les participants répartis par tables de quatre ont réfléchi, échangé leurs expériences et débattu deux questions à travers deux ateliers de 20 mn. La valeur ajoutée de cet atelier réside dans les questionnements et les pistes de réflexion engagés à travers quatre axes :

- Quels avantages pour le participant de suivre une formation standardisée ?
- Quels avantages, pour un formateur, à faire partie d'une équipe de formateurs indifférenciés ?
- Pourquoi et comment humaniser sa formation par ses techniques d'animation ?
- Pourquoi et comment créer un effet de proximité avec des L1 ?

Pourquoi retenir certaines méthodes et techniques ? Pourquoi en éviter ? Quelles leçons tirer des expériences vécues ?

Un rapporteur a synthétisé les idées de chaque groupe et affiché les réponses ainsi qu'un « mot de sagesse » ou un conseil professionnel.

Ces restitutions ont pu être partagées et ouvrir un dialogue avec les participants des Journées à travers la session de présentation des posters, animées par des membres de l'atelier.

Contact : bu@u-paris2.fr ; 01 44 41 58 93

